

## Chambord et la naissance de la vènerie

Prétendre que la vènerie est née à Chambord serait caricaturer et enjoliver l'histoire. Mais à défaut de lien direct, force est de constater que le moment où François 1<sup>er</sup> fait bâtir Chambord est aussi celui où naît d'une longue gestation la vènerie, en tant que mode de chasse spécifique faisant l'objet d'un code et d'une éthique qui ne varieront plus.

### **Il faut donc que je vous explique un peu ce qu'a été la naissance de la vènerie.**

Depuis que l'homme de la préhistoire a domestiqué le chien, cousin du loup, il ne fait pas de doute qu'il l'a utilisé pour l'assister à la chasse. Le chien courant a très probablement été le premier utilisé. Il chasse en poursuivant sa proie à la course grâce à son nez, et en criant grâce à sa gorge. Ce faisant, il obéit à son instinct de prédateur. Cet instinct lui est dicté par ce que les hommes de science appellent la loi naturelle : dans la nature, des espèces dominent (les carnivores) tandis que d'autres sont dominées (les herbivores). Les premiers chassent les seconds pour s'en emparer. A la première alerte, ces derniers cherchent leur salut dans la fuite et la ruse. Cette confrontation est inscrite dans les gênes des uns et des autres. Il est à la base de ce qu'on appelle la « chasse à courre ».

En effet, le chien de vènerie pousse les qualités de prédateur cynégétique à leur perfection grâce à deux grandes forces. Il possède un corps d'athlète, capable de courir en tout terrain à bonne allure sur des dizaines de kilomètres. Il possède par ailleurs un nez exceptionnel (3.000 fois plus puissant que celui de l'homme) qui lui permet de suivre la voie de l'animal fuyant sans jamais le voir, en démêlant les ruses qu'il accomplit dans sa fuite afin de le semer. Ajoutons encore une troisième force naturelle : l'instinct de meute qui l'amène à vivre et à chasser en groupe. Au total le chien de vènerie est une merveille de la biodiversité. Les équipages qui chassent à courre sont les seuls à l'entretenir. Sans eux, il disparaîtrait.

### **L'homme chasseur a mis des siècles à comprendre le parti sophistiqué qu'il pouvait tirer du chien courant.**

Vingt siècles avant Jésus Christ, les pharaons emploient des chiens de chasse. Quand Toutankhamon armé de son arc poursuit sur son char les autruches du désert, il est accompagné par des chiens qui galopent à ses côtés.

On chasse aussi à Babylone, comme le montrent les bas-reliefs représentant les chiens d'Assurbanipal.

L'emploi du chien courant se perfectionne au temps de la Grèce. Au 5<sup>e</sup> siècle avant Jésus Christ, Xénophon écrit un premier traité de chasse où il décrit l'art de poursuivre le lièvre – et aussi celui de chasser à cheval.

On chasse au temps de Rome. Ce n'est pas très brillant. La priorité est donnée à l'objectif trivial – qui est de tuer – sur la méthode – qui serait de chasser avec art.

Les premiers artistes de la chasse aux chiens courants sont sans doute les Gaulois – « nos ancêtres les Gaulois » comme on disait autrefois à l'école. La mosaïque de Lillebonne montre

un cerf qui paraît aux abois (mais qui ne serait là que pour attirer ses congénères). Pourquoi cette excellence des gaulois ? Sans doute question de climat : celui de la Gaule permet au nez du chien de démontrer ses capacités surprenantes, certainement beaucoup mieux que celui trop chaud et sec des rivages de la Méditerranée. Sans doute question aussi de races de chiens : depuis toujours les chiens fauves issus des contrées celtiques ont prouvé leurs qualités. Et puis, les gaulois, très proches de la nature et de la forêt, sont de vrais campagnards fous de chasse.

Le moyen-âge entretiendra ce goût pour le chien courant. Charlemagne, créateur des lieutenants de l'ouveterie, fera aménager des propriétés spécialement destinées à la pratique de la chasse. Auparavant, l'Église a sanctifié Hubert, entré au service de Dieu après s'être incliné devant le cerf crucifère que ses chiens poursuivaient. Et puis, Saint Louis ramènera de la croisade des chiens gris de Tartarie qui viendront perfectionner les chiens courants du roi.

**Cependant c'est au XIV -ème siècle que se situe la première étape de la naissance de la vènerie.** On voit alors fleurir des écrits qui décrivent l'art de se servir avec méthode du chien courant. C'est d'abord Gacé de la Buigne, chapelain de Jean II le Bon, qui écrit un premier traité vers 1350. Suit le mémorable « Livre de la chasse du Roy Modus et de la Reine Ratio » écrit par Henri de Ferrières vers 1375. C'est un cours magistral sur l'utilisation du chien courant – et des oiseaux de proie. Le siècle s'achève sur le monumental « Livre de la chasse » de Gaston Phébus (1389). Sorte d'encyclopédie de la chasse, cet ouvrage décrit en particulier l'art de forcer des animaux sauvages avec des chiens de meute.

Sur le plan technique, on peut donc dire que la vènerie est pratiquement née. Toutefois, elle ne l'est pas encore tout à fait, parce qu'il manque encore l'exigence éthique qui va la caractériser bientôt. La fin poursuivie par le chasseur est encore de tuer un animal sauvage dont la chair viendra alimenter sa table. De sorte que, si l'action du chien courant ne suffit pas, on n'hésitera pas à recourir à d'autres moyens. Ce sont d'autres races de chiens, comme le lévrier qui, dépourvu de nez, ne chasse qu'à vue mais court plus vite que sa proie, ou bien le mâtin, qui n'a pas davantage de nez mais saute sur sa proie et la couche. Ce sont les pièges de toutes sortes. C'est l'arc ou la lance... Avec tout cela, on trouvera bien le moyen de ne pas rentrer bredouille.

**La vènerie naît définitivement le jour où l'homme part à la chasse avec une meute de chiens derrière lui, en s'interdisant l'emploi de tout autre moyen pour réussir.** Le but n'est plus de tuer, mais de prendre. Le veneur délègue ses pouvoirs de chasseur à la meute. Il pratique l'art pour l'art. Ce tournant est franchi à la Renaissance. Ce n'est pas tout à fait par hasard. La Renaissance se plaît à engendrer une civilisation dédiée à la beauté, à l'élégance, au charme, au chef d'œuvre. Le long moyen-âge avait été largement dominé par une approche nettement plus rude. Avec la Renaissance, l'équitation s'inspire en France du perfectionnisme italien. Dans le domaine de la chasse, la France n'imité personne d'autre, mais elle décide avec la vènerie, de faire de la chasse une sorte de chef d'œuvre.

La vènerie aspire au chef d'œuvre parce qu'elle doit surmonter de très nombreuses difficultés toutes redoutables.

L'animal que les chiens chassent est totalement libre de ses mouvements et de ses initiatives, dans le milieu naturel qu'il connaît mieux que personne.

Il dispose d'une forte résistance physique. Un cerf, avant de pouvoir être pris, parcourt de 30 à 50 kms.

Il montre, le plus souvent, une grande détermination. Il faut savoir qu'un cerf pris, contrairement aux clichés les plus répandus, n'est pas totalement épuisé. Il renonce parce qu'il admet que les chiens ont été les plus forts.

Le sort de la chasse dépend, pour une part essentielle, de la qualité de la voie. C'est à dire de la capacité que les chiens ont de conserver la connaissance de la trace de l'animal, qu'ils ne voient jamais jusqu'au moment où ils se retrouvent face à lui. Alors ils ne crient plus, Ils aboient. Mais la qualité de la voie, qui dépend de la température et de l'humidité, peut être bonne ou très mauvaise.

Enfin la difficulté de la chasse dépend beaucoup de la capacité de l'animal chassé à improviser des ruses que les chiens parviennent à surmonter ou pas.

A quel moment cette philosophie de la chasse conçue comme le chef d'œuvre accompli par les chiens fait elle surface ? C'est difficile à dire exactement. **Une chose est certaine : le premier traité intitulé « La Vènerie »,** où l'on n'expose rien d'autre que cette aspiration à une forme de perfection cynégétique, **est écrit par Jacques du Fouilloux,** gentilhomme de Gastine, et publié à Poitiers en 1561. Il connaîtra un succès considérable et sera réédité de nombreuses fois en France et même à l'étranger.

Comme il est de règle, du Fouilloux dédie son ouvrage au roi régnant. C'est Charles IX, qui mettra à profit son talent littéraire pour dicter lui-même un traité de vènerie intitulé « La chasse royale ». Il mourra à 26 ans de s'être épuisé à la chasse, si l'on en croit Brantôme et Ambroise Paré.

Mais le roi dont la pratique cynégétique a inspiré du Fouilloux est certainement François I er, auquel il attribue le nom de « père des veneurs ».

Voilà ce qui nous ramène à Chambord, puisque ce même roi prend la décision d'y faire bâtir le plus fabuleux « rendez-vous de chasse » qu'on ait jamais vu. Bien des rois on fait bâtir, agrandir, rénover des châteaux afin de s'y trouver à pied d'œuvre pour la chasse. C'est le cas de Fontainebleau, que tous les rois et empereurs, à la suite de François Ier, ont perfectionné ou agrandi. C'est le cas de Compiègne. C'est le cas de Versailles, qui ne fut d'abord qu'un rendez-vous de chasse modeste, édifié par Louis XIII. Ce fut le cas de Saint Hubert, que Louis XV fit bâtir en bordure de forêt de la Rambouillet et dont il ne reste rien. Mais des rendez-vous de chasse monumentaux comme Chambord, qui ne fut jamais une résidence, il n'y en a pas deux.

**Que sait-on de la vènerie de François Ier ?** Je ne suis pas certain qu'on dispose d'un fond documentaire nous permettant de tout savoir sur elle, comme ce sera le cas pour la vènerie de Versailles deux siècles plus tard. Néanmoins on sait pas mal de choses.

On sait d'abord que le roi était absolument passionné de chasse. Ce n'est pas très original. Depuis Hugues Capet, en l'espace de 5 siècles, on doit se donner de la peine pour trouver un roi qui n'ait pas aimé la chasse. François Ier, néanmoins, se situe très au-dessus de la moyenne. Il est le premier, par un édit de Villers Cotterêts, à avoir réservé au monarque le droit de chasser le cerf – privilège que Henri IV, puis Louis XIV renforceront encore. Et l'on connaît son propos : « Vieux et malade je me ferai porter à la chasse, et peut être que mort je voudrais y aller dans mon cercueil ». Cela se passe de commentaire.

François Ier n'avait pas choisi de résider dans un palais et, au contraire, menait une vie itinérante. Il chassait de même. Non seulement la cour le suivait, mais aussi sa vènerie. Il a chassé à Fontainebleau. Il a chassé à Compiègne, où il a fait percer un grand octogone – alors que les forêts d'alors n'étaient pratiquement pas percées. Il a chassé à Rambouillet, où il est mort. Il a chassé à Anet, où l'accueillait son grand veneur, Louis de Brézé, grand sénéchal de Normandie, époux de Diane de Poitiers. Il a chassé à Villers Cotterêts, à Chantilly, où l'accueillait le Connétable de Bourbon, dans le Val de Loire, en Poitou....

**Des correspondances de l'époque donnent à penser que la vènerie royale pouvait être magnifique.** L'une d'elles parle, pour une chasse, de 100 pages, 200 écuyers, 400 ou 500 gentilhommes, sans compter la reine et ses dames.... Tout le monde aurait porté un habit rouge – alors qu'à partir de Louis XIV la couleur de l'équipage du roi fut le bleu. Et l'on cite un budget colossal de 150. 000 écus par an. C'était certainement la première fois qu'un roi de France mobilisait de tels moyens pour chasser à courre.

François Ier ne se contentait pas d'assister à la chasse. Il y jouait lui-même un rôle très actif car le « père des veneurs » était lui-même excellent veneur. Quand on établissait la liste des chiens pour la chasse du jour, il faisait prévaloir son point de vue. De même quand on choisissait les saillies en vue de l'élevage au chenil. C'est lui qui décida de croiser Miraud, fauve de Bretagne, avec une chienne blanche appartenant aux chiens « greffiers » du roi. Ces détails ne trompent pas : le roi connaissait la vènerie mieux que personne.

François Ier devait il souvent chasser à courre à Chambord – alors que le mur d'enceinte du parc n'existait pas encore ? Paradoxalement, sans doute assez peu, puisqu'on a dit qu'il n'aurait pas séjourné plus de 30 jours dans sa vie en ce lieu qu'il avait lui-même choisi.

Quoiqu'il en soit, on a par la suite beaucoup chassé à courre à Chambord. Louis XIV l'a sans doute fait plus que François Ier. Et le parc a accueilli de nombreux équipages au XIX -ème et au XX -ème siècles jusqu'en 1953.

**Encore un mot : la vènerie naissante de François Ier était elle différente de celle d'aujourd'hui ?**

D'un point de vue technique, non. Parce que tout repose en vènerie sur le chien et que celui-ci, sous réserve de l'amélioration des races apportée par l'élevage, reste pour l'essentiel un invariant. Les fondements, les règles, l'éthique, n'ont pas changé. Cette constance constitue un exemple de continuité culturelle sur 6 siècles assez rare. Elle nous est aujourd'hui reprochée par ceux qui voudraient introduire une révolution dans les relations entre l'homme et l'animal. A mes yeux, elle mérite plutôt d'être saluée. Disons, en tous les cas,

que, dans un pays d'essence pluraliste qui respecte la liberté de pensée, c'est une culture qui mérite d'être respectée.

Au demeurant, en dépit de cette continuité, il existe de sérieuses différences entre la vènerie de François Ier et celle d'aujourd'hui imputables au fait que les conditions d'exercice de la chasse ne sont plus les mêmes.

Quelques exemples

A La Renaissance, les massifs forestiers ne sont que peu ou pas percés. On n'y trouve pas encore ces réseaux formidables de routes, de layons et de carrefours qui ont été tracés aux XVII<sup>-ème</sup> et XVIII<sup>-ème</sup> siècles. Sans entrer dans les détails, chasser à l'époque impose donc des manières de faire assez différentes.

En second lieu, on chasse à cette époque toute l'année. Il n'existe pas d'ouverture et de fermeture de la chasse. Or chasser un cerf au printemps ou en été, avec des voies souvent très légères, avec des cerfs qui n'ont pas encore refait leur tête, est différent.

Encore un point : le droit de suite n'est évidemment pas contesté au roi, qui peut passer partout – ce qui n'est plus du tout le cas aujourd'hui.

Un détail encore : la splendide trompe de chasse n'existe pas encore. Sur la requête de Louis XIV, elle apparaîtra vers 1680 et sera définitivement fixée vers 1720. Au XVI<sup>-ème</sup> siècle, même avec un instrument aussi brillant que la trompe en argent venant d'Italie de François Ier, on n'utilise que des huchets émettant des cornures, assez disgracieuses.

Pour le reste, le déroulement d'une journée de chasse n'est alors pas différent de ce qu'il n'a pas cessé d'être depuis lors. On fait le bois au matin. Après le rapport, on part à l'attaque. On chasse. Et si on prend, les chiens font curée.

Voilà ce que je voulais dire sur le thème qui m'a été assigné dans ce colloque. Mais puisque celui-ci est principalement placé sous le signe du cheval, je me permets d'ajouter quelques mots sur le fait que **la vènerie est aujourd'hui le conservatoire d'un type d'équitation particulier dénommé l'équitation d'extérieur.**

Soyons clair : en France, on ne va pas à la chasse pour sauter. C'est une différence majeure avec la chasse à courre à l'anglaise où, à bonne distance d'une meute conduite par 3 ou 4 professionnels, le « field » composé de 100 à 150 cavaliers n'a d'autre préoccupation que de galoper à travers la campagne en sautant tout ce qui se présente. Ecole de bravoure, car cela ne va pas toujours sans casse.

En France, on « franchit » les difficultés, c'est-à-dire qu'on passe partout, mais le cheval est le moyen de suivre la chasse, rien d'autre. Ceux qui servent la meute sont « aux chiens », c'est-à-dire aussi près que possible de l'action de chasse. Les autres se contentent d'observer d'un peu plus loin mais se soucient de comprendre en permanence ce qui se passe.

Cette équitation n'est pas aussi triviale qu'elle pourrait le paraître. Ce n'est pas une pure variante de la promenade. Il faut passer partout, par tous les temps, avec des sols et un

relief qui ne sont pas toujours aisés. Il faut savoir gérer l'effort de son cheval, car une chasse peut durer 4 ou 5 heures et connaître des changements de rythme marqués. Il faut garder un cheval en forme toute une saison de chasse, qui commence le 15 septembre et s'achève le 31 mars. Il faut faire faire à son cheval une carrière longue, qui commence en général à 6 ou 7 ans et s'achève normalement entre 15 et 20 ans.

Autrefois, le cheval d'armes était aussi destiné à la pratique de l'équitation d'extérieur. D'ailleurs, pendant longtemps, on a fait valoir que la vènerie était une bonne préparation à la guerre. Aujourd'hui on ne fait plus la guerre à cheval, de sorte que la vènerie est devenue peu ou prou le seul conservatoire de cette équitation.

On estime qu'il y a environ 7 000 chevaux de chasse, de sorte que le phénomène n'est pas insignifiant.

Est-ce une équitation de qualité ? On chasse de 7 à 77 ans. Et tous les veneurs ne pratiquent pas une équitation pointue – comme les adeptes de la compétition en dressage, saut d'obstacles ou cross. Mais il y a de très bons cavaliers à la chasse. Le veneur attache de plus en plus d'importance à son cheval. Et le niveau général, avec les encouragements de la Société de Vènerie qui organise des stages de perfectionnement, fait de vrais progrès. Bref, si la vènerie repose sur le chien, elle n'existerait pas sans le cheval – du moins pour les ongulés (cerf, sanglier, chevreuil) car on chasse en général à pied les espèces plus petites (renard, lièvre, lapin). **La vènerie est donc une des branches de l'équitation française.** C'est dans cet esprit qu'a été créé – à Chambord en 2001 – **le championnat de France du cheval de chasse**, avec l'appui de FFE, représentée par Madame Reverdy. Il est depuis lors disputé chaque année à Fontainebleau, réunit une centaine de concurrents qui affrontent cinq épreuves (présentation, parcours routier, petit cross, maniabilité, sagesse).